



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ N°2/2026 DU 14/04/2026 EN VISIOCONFÉRENCE

Présents :

- Mesdames Sophie Martella-Santi, Clara Baron, Florence Fouret, Florence Jenty, Colette Daudier,
- Messieurs Daniel Costes, Patrick Mestadier, Michel Mercier, Roland Frey et Jacques Daudier

Début de réunion : 20 h 04

1. Validation du précédent compte rendu

Le compte rendu des décisions envoyées par mail est présenté pour validation.

- Une remarque est faite concernant une réponse tardive de M. Frey.
- Il est convenu de modifier le compte rendu en supprimant la mention de retard et en indiquant simplement son accord.
- Validation du compte rendu après modification acceptée par tous.

2. Responsable de la Commission des élections 2026, présentations des candidats et du planning à suivre.

La commission des élections s'est réunie le 8 avril 2026 à 20h. Elle est composée de :

- Madame Sophie Martella Santi
- Madame Florence Jenty
- Monsieur Roland Frey
- Monsieur Michel Mercier



Club des Amateurs de Teckels

...SUITE

Les candidatures ont été examinées (vérification administrative : identité, situation judiciaire, attestation sur l'honneur, cotisations, etc.).

Candidats

13 candidats sont déclarés recevables administrativement :

- Mme Claire Ayeau
- M. Nicolas Baillard
- Mme Clara Baron
- M. Michel Baverel
- M. Daniel Costes
- M. Jacques Daudier
- Mme Valérie Didnick
- Mme Murielle Frey
- M. Patrick Mestadier
- Mme Jocelyne Schöen
- Mme Marie-Cécile Texier
- Mme Elena Thiaville
- M. Philippe Thiaville

Toutes les candidatures sont recevables administrativement.

Le comité valide définitivement les candidatures à condition que soit apportée une correction concernant une erreur dans la profession de foi de M Baverel.

- Accord général sur les autres dossiers.

➤ . Organisation des élections

- Validation rapide nécessaire pour respecter le calendrier.
- Impression du matériel de vote conditionnée à la validation des candidatures.
- Envoi des documents prévu autour du 22 avril 2026.
- Publication des professions de foi prévue en ligne à partir du 22 avril 2026 à 7h.
- Une newsletter rappellera leur disponibilité, ainsi que la convocation à l'AG électorale, et une publication Facebook.

➤ Vote

- Votes par correspondance : jusqu'au 26 juin 2026 date de réception.
- Vote possible le jour de l'AG (14h à 15h).
- Mise à jour du fichier des adhérents demandée pour identifier les votants.



Club des Amateurs de Teckels

...SUITE

3- Présentation de deux demandes relatives à des juges d'utilisation

- M. Roland FREY comme juge formateur.
- A la demande de Mme Colette Daudier, M Jacques Daudier et M Frey lui même, la possibilité de demander la nomination de M Roland Frey comme juge formateur a été portée à l'ordre du jour. Les échanges ont lieu en présence de M Frey.
- Discussion sur la situation personnelle de M. Roland Frey et son passé dans le club et avec la SCC.
- Divergence d'opinions sur l'opportunité de sa nomination immédiate.

Les discussions ont été vives et parfois tendues.

- Plusieurs interventions ont traduit des désaccords marqués, avec des prises de position fermes.
- Il a été constaté à certains moments une mise en pression dans les échanges, certains participants expriment fortement leur position face aux autres membres.
- Ces tensions ont rendu les débats plus difficiles à apaiser et ont contribué à l'absence de consensus .
- une interrogation est posée sur la participation de M. Frey au vote.
- La présidente propose de reporter l'examen de la question à une séance ultérieure, dans un souci d'apaisement et afin de permettre à chacun de mûrir sa réflexion sur le sujet.

Un rappel est fait sur la situation actuelle des juges formateurs

- 17 juges formateurs recensés au niveau national.
- Certains juges sont encore actifs, d'autres moins sollicités.
- Deux élèves juges sont actuellement en formation.

Au cours des échanges, un propos inapproprié a été tenu entre membres.

- Un membre du comité M. Mercier a notamment utilisé l'expression « sergent Garcia » à l'égard d'un autre membre M. Mestadier.
- Il est rappelé que les échanges doivent rester respectueux et conformes au cadre de la réunion.

- M Popinot extension juge épreuves sous terre Groupe 4



Club des Amateurs de Teckels

...**SUITE**

- Validation par la CTTTCR sans consultation préalable du Club
- Procédure jugée non conforme aux règles habituelles
- Le comité n'émet pas d'opposition sur les compétences mais désapprouve la méthode utilisée

Il est demandé que soit envoyé un courrier :

- Demande d'explication
- Rappel des procédures
- Demande de compte-rendu officiel

4- Avancées NE

➤ Dépistage de l'APR :

Mme Jenty Florence propose que l'examen de l'APR lors de la NE soit réalisé par le Docteur CABRERO PARDO, María au tarif unique de 75 euros afin de couvrir les frais de sa prestation, sous réserve d'autorisation officielle.

Rosettes :

- Budget retenu : 1200 € hors taxes et frais de transport
- Fournisseur retenu (Allemagne)
- Réutilisation partielle du stock existant afin de faire des économies et de réduire le stock en réserve.

➤ Photographe :

- Devis validé.
- Accès libre aux photos pour le club

➤ Restauration :



Club des Amateurs de Teckels

...SUITE

- Buffet vendredi :
 - Budget : ~1000€
 - Tarif participant : ~20€
- Apéritif + goûter : ~100€ chacun
- Sonorisation :
 - La canine territoriale propose une location partagée (~150€)
 - Présence d'un technicien (avantage organisationnel)
 - M. Mercier suggère de mettre à disposition des commissaires de ring des micros afin de pouvoir appeler les candidats en amont pour le contrôle des identifications.
- Information juges :
 - Mme Jenty informe avoir reçu les accords des canines Italienne et Espagnole pour leur juge. Elle relance les canines Tchèque et Allemande.

Il est évoqué la présence de 2 sonos détenue par le club. Il est constaté que celles-ci sont difficiles d'utilisation et encombrantes. Le comité se positionne pour la vente de ce matériel.

Mme Jenty demande à ce que soit validée une nouvelle adhésion afin que cette personne puisse engager rapidement en RE .. Le comité acte, Mme Fouret s'engage à fournir le nouveau numéro dans la soirée.

La présidente clôt la réunion à 21h30.

Pv de la réunion, validé le 19 mai 2026.

La Présidente

Mme Sophie Martella-Santi

La Secrétaire

Mme Florence Fouret